



# l'observatoire

## L'économie du savoir

Diversification économique rime de plus en plus avec recherche et innovation technologique. Bien que plusieurs projets novateurs ont cours dans les secteurs mine, forêt et agriculture, l'Abitibi-Témiscamingue affiche néanmoins un niveau technologique plus faible que celui du Québec. Au fil des ans, la forte emprise du secteur primaire ainsi que l'exportation des matières premières ont eu pour effet de freiner le développement technologique.

En région, on compte 3 103 entreprises de services qui embauchent un personnel scientifique et technique, tant dans les secteurs primaire, secondaire que tertiaire. Environ 52 % des emplois sont associés aux 1 639 entreprises de faible intensité de savoir (53 %). Il s'agit des secteurs liés à l'hébergement et à la restauration, au commerce de détail, au transport ainsi qu'aux services personnels. À l'inverse, près de 350 entreprises offrent des services impliquant un niveau élevé de savoir (11 %), ce qui représente 13 % des emplois. Il s'agit de services aux entreprises, d'enseignement ou de soins de santé.

Dans le secteur manufacturier, parmi les 181 industries de la région, 93 d'entre elles (51,4 %) sont associées aux secteurs de faible technologie (alimentation, textile, bois et papier). Ainsi, 4 567 emplois associent des opérations

industrielles nécessitant une faible technologie, ce qui représente environ sept emplois sur dix. À l'inverse, 475 employés (7 %) interviennent au sein de quelques industries relevant des secteurs de moyenne-haute et haute technologie.

Le «personnel scientifique et technique» est spécialisé en sciences naturelles, en génie ainsi qu'en informatique (administrateurs, ingénieurs, techniciens, etc.). Ces travailleurs représentent 4,5 % de la population active de la région, soit une part légèrement inférieure à la moyenne québécoise (5,3 %).

### Copyright A-T

En Abitibi-Témiscamingue, 12 brevets ont été obtenus au cours de la période allant de 1997 à 2000, ce qui représente, en moyenne, 2,2 brevets par 100 000 habitants comparativement à 2,8 brevets au Québec.

La région se classe au 5<sup>e</sup> rang suivant les régions de Montréal (5,4), Laval (3,5), Québec (2,6) et le Saguenay-Lac-St-Jean (2,3). Ce «rayonnement» régional peut être attribuable aux grandes entreprises qui recourent plus fréquemment aux brevets.

Répartition des industries manufacturières et des emplois selon l'intensité technologique, Abitibi-Témiscamingue, 1998

	Nombre	Emplois	
		Nombre	Proportion (%)
Manufactures	181	6 629	100,0 %
Haute technologie	2	24	0,4
Moyenne - haute technologie	26	451	6,8
Moyenne - faible technologie	60	1 587	23,9
Faible technologie	93	4 567	68,9

Source : Conseil de la science et de la technologie. *Pour des régions innovantes*, 2001.

## Ce mois-ci il est question :

d'économie du savoir, des jeunes et de l'emploi, du travail saisonnier, de la fonction publique et de la forêt.

## Le savoir scientifique ... à l'université

L'UQAT joue un rôle de premier plan au regard de la recherche en science et technologie réalisée en région. Elle comptait en 1997-1998, 76 professeurs-chercheurs disposant d'un montant en subventions et contrats de recherche par professeur plus élevé que dans le reste du Québec (78 332 \$ c. 71 148 \$).

De plus, la région a ceci de particulier : l'industrie subventionne pour une large part la recherche universitaire, ce qui la classe au 1<sup>er</sup> rang au Québec. Cependant, la valeur des contrats de recherche octroyés par le secteur manufacturier est beaucoup moins élevée que la moyenne provinciale (833 \$ c. 3 958 \$).

## ... au quotidien

En matière de culture scientifique et technologique, 30,3 % des personnes de 15 ans et plus affirment avoir régulièrement des pratiques scientifiques en amateur, ce qui exclut les activités liées aux manuels scolaires. À ce titre, la région occupe le 3<sup>e</sup> rang au Québec (27,1 %). Ces pratiques se réfèrent aux domaines de la généalogie, de l'histoire, des sciences naturelles, des sciences physiques et de la micro-informatique. Fait un peu moins reluisant pour la région, la proportion de la population qui lit des livres scientifiques se situe sous la moyenne provinciale (22,8 % c. 26,8 %).



# Radiographie du marché du travail

## ou les besoins des employeurs VS l'offre de service des jeunes diplômés

Le sondage *Perceptions et réalités des entreprises québécoises, région Abitibi-Témiscamingue*<sup>1</sup> traduit la pensée de 139 chefs d'entreprises de la région au sujet de la problématique de recrutement de la main d'œuvre, laissant entrevoir certains paradoxes qui donnent matière à réflexion.

### La formation professionnelle

À la lecture du rapport, on constate que les employeurs ont le plus de mal à recruter les ouvriers spécialisés. La difficulté à recruter ce type de main d'œuvre a été évoquée par six entreprises sur dix. Celle-ci serait rare, notamment en raison du nombre insuffisant de diplômés de ce type particulier de formations professionnelles. Il s'agit aussi d'une main d'œuvre mobile, notamment en raison de la précarité d'une partie des emplois disponibles (contrats de quelques mois, chômage saisonnier, etc.). Les entrepreneurs parlent même d'un exode des ouvriers spécialisés.

### L'embauche de diplômés

Dans la dernière année, 40 % des employeurs ont fait l'embauche de jeunes diplômés, toutes formations confondues. Pour ce qui est des 60 % qui n'en ont pas embauché, l'explication fournie est tout simplement l'absence de besoin, le trois quart du temps.

Toutefois, en général, lorsqu'ils ont besoin d'embaucher un jeune diplômé, les entrepreneurs disent les recruter facilement et 97 % estiment qu'il n'existe pas de pénurie de jeunes diplômés en région. Ils sont d'ailleurs grandement satisfaits de la formation et de l'expérience des jeunes recrues.

### La migration

Il ne faut pas nier que certains jeunes quittent la région, et que la problématique de l'« exode »<sup>2</sup> des jeunes soit bien réelle. Toutefois, il semblerait que la migration des jeunes ne soit pas la cause

des difficultés de recrutement que vivent les entreprises, mais l'une des conséquences. En effet, si les jeunes quittent, c'est parfois par choix, ou parce qu'ils n'arrivent pas à trouver un emploi dans leur domaine en région. Ou encore parce que, proportionnellement, ces emplois sont plus nombreux dans les grands centres.

Pour répondre aux doléances des employeurs face à la pénurie d'ouvriers spécialisés, une campagne de revalorisation de ces métiers tant auprès des étudiants, des parents que des professeurs pourrait en partie rajuster l'offre et la demande. Aussi une étude approfondie de l'offre de formation en regard des besoins des employeurs pourrait aider à mieux cerner la problématique.

1. Sondage commandé par la Chambre de commerce du Québec au Groupe Everest, 2001. La marge d'erreur est de ± 8,3 %.

2. Les chercheurs tendent à préférer le terme « migration » à celui d'« exode », parce qu'il est moins irréversible et qu'étudier à l'extérieur de la région est normal.

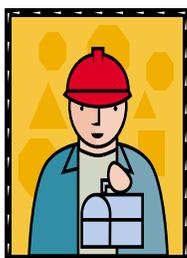
## La formation professionnelle en question



### Les inscriptions en formation professionnelle 2000-2001

CS Harricana	162 jeunes sur 343 élèves
CS du Lac Abitibi	152 jeunes sur 250 élèves
CS du Lac Témiscamingue	24 jeunes sur 82 élèves
CS de l'Or-et-des-Bois	69 jeunes sur 179 élèves
CS de Rouyn-Noranda	190 jeunes sur 421 élèves
Total	597 jeunes sur 1 275 élèves

• • •



- La proportion de jeunes de moins de 20 ans en formation professionnelle est d'environ 40 %.
- Les hommes sont au nombre de 346 (58 %) et les femmes, 251.
- 80 % des élèves décrochent leur diplôme.

• • •

La région est autorisée à offrir 66 des 288 programmes de formation professionnelle et technique. Elle en offre présentement 54.



En région, le taux d'emploi des diplômés en formation professionnelle est inférieur à la moyenne du Québec : il est de 63 %. Parmi ceux qui sont sans emploi, 19 % sont

activement à la recherche d'un emploi. Le taux d'emploi directement relié à la formation est de 40 % pour l'ensemble des programmes de formation professionnelle.

Selon Emploi-Québec, il n'existe pas de métier spécialisé pour lequel on observe une pénurie importante de main d'œuvre.

Source : Ministère de l'Éducation A-T, 2001. Emploi-Québec A-T, 2001.

# Du sang neuf

Dernièrement, les journaux font état que le plus important employeur au Québec - le gouvernement - a besoin de personnel.

En région, 1 348 personnes étaient à l'emploi de la fonction publique provinciale en mars 1999. La majorité des emplois (72 %) étaient comblés par un personnel régulier.

Au cours de la période 1995-1999, l'effectif total est passé de 1 418 à 1 348 employés, soit une diminution de 5 %. L'importante diminution au sein du personnel régulier (18 %) s'explique par les départs massifs à la retraite ayant eu cours entre 1996 et 1998.

Nombre de fonctionnaires provinciaux par région administrative, 1995 et 1999

Régions administratives	Mars 1995		Mars 1996		Mars 1997		Mars 1998		Mars 1999	
Bas-St-Laurent	1 735	2,6	1 770	2,7	1 720	2,7	1 638	2,6	1 742	2,6
Saguenay-Lac-St-Jean	1 494	2,2	1 471	2,3	1 475	2,3	1 449	2,3	1 581	2,4
Québec	30 724	46,0	29 902	45,7	28 785	45,1	28 169	44,8	29 429	44,0
Mauricie	1 523	2,3	1 513	2,3	1 496	2,3	1 449	2,3	1 626	2,4
Estrie	1 424	2,1	1 439	2,2	1 427	2,2	1 376	2,2	1 485	2,2
Montréal	15 380	23,0	14 810	22,7	14 965	23,5	14 499	23,1	15 519	23,2
Outaouais	1 396	2,1	1 439	2,2	1 446	2,3	1 450	2,3	1 587	2,4
Abitibi-Témiscamingue	1 418	2,1	1 392	2,1	1 311	2,1	1 269	2,0	1 348	2,0
Côte-Nord	864	1,3	860	1,3	866	1,4	866	1,4	935	1,4
Nord-du-Québec	215	0,3	189	0,3	149	0,2	141	0,2	163	0,2
Gaspésie-Îles-de-la-Mad	848	1,3	827	1,3	802	1,3	776	1,2	838	1,3
Chaudière-Appalaches	1 470	2,2	1 448	2,2	1 372	2,2	1 290	2,1	1 462	2,2
Laval	1 271	1,9	1 353	2,1	1 329	2,1	1 600	2,5	1 681	2,5
Lanaudière	872	1,3	844	1,3	796	1,2	795	1,3	919	1,4
Laurentides	1 414	2,1	1 451	2,2	1 435	2,3	1 436	2,3	1 551	2,3
Montérégie	3 874	5,8	3 818	5,8	3 506	5,5	3 799	6,0	4 071	6,1
Centre-du-Québec	706	1,1	697	1,1	610	1,0	627	1,0	673	1,0
Indéterminés	174	0,2	148	0,2	274	0,4	248	0,4	265	0,4
TOTAL	66 803	100	65 371	100	63 764	100	62 877	100	66 875	100

Source : Conseil du Trésor, 1999.

En région, parmi les ministères provinciaux qui emploient le plus grand nombre de personnes, on retrouve ceux des Ressources naturelles (13,5 %), des Transports (12,5 %), de l'Environnement et de la Faune (7,3 %), de la Justice (6,8 %), de la Sécurité publique (6,5 %) ainsi que du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (6,2 %).

## Au boulot !

Le printemps signifie retour au travail pour nombre de personnes vivant ce qu'il est convenu d'appeler le « chômage saisonnier ». Celui-ci est en légère croissance en Abitibi-Témiscamingue : la proportion des prestataires d'assurance-emploi qui en bénéficient de manière saisonnière s'élevait à 34,7 % en 1999-2000, alors que la moyenne de 1996-2000 était de 33 %.

Proportion de chômeurs saisonniers, 1996 à 2000, Abitibi-Témiscamingue

	Nombre de chômeurs	Nombre de chômeurs saisonniers	Proportion de chômeurs saisonniers
1996-1997	17 793	5 661	31,8 %
1997-1998	17 410	5 491	31,5 %
1998-1999	17 267	5 859	33,9 %
1999-2000	16 562	5 754	34,7 %
Moyenne des 4 dernières années	17 258	5 691	33,0 %

Parmi les métiers qui sont les plus touchés par la réalité du chômage, voici ceux qui font face le plus souvent au chômage saisonnier, en ordre d'importance.

On les retrouve dans les secteurs des transports, de la construction, de la foresterie et de l'enseignement :

- Conducteurs de camions
- Conducteurs d'équipement lourd ou d'abattage
- Charpentiers-menuisiers
- Aides de soutien des métiers
- Manœuvres en construction
- Ouvriers en sylviculture et en exploitation forestière
- Opérateurs de scies à chaîne et d'engins de débardage
- Conducteurs d'autobus
- Professeurs au niveau secondaire, et dans une moindre mesure, au niveau primaire
- Électriciens (sauf industriels)

Source : Développement des ressources humaines Canada A-T, 2001.

# Usages multiples

La forêt est intimement liée au développement économique de la région. Cela ne s'arrête pas là, puisqu'elle se veut aussi un lieu éducatif, de même qu'un lieu récréatif.

Au plan de la conservation, la région compte le Parc Aiguebelle (242 km<sup>2</sup>) et sept réserves écologiques (40 km<sup>2</sup>). La forêt est aussi le lieu privilégié pour diverses activités récréatives et fauniques: 8 460 km<sup>2</sup> ont un statut de zone d'exploitation contrôlée (ZEC), tandis que 1 630 km<sup>2</sup> ont un statut de pourvoiries avec droits exclusifs pour la chasse et la pêche.

La région compte trois forêts d'enseignement et de recherche : Harricana (3 020 hectares), Kinojévis (410 hectares) et celle du Lac Duparquet (8 000 hectares). Au sein de cette dernière, on retrouve le cèdre blanc, espèce propre aux vieilles forêts, avec quelques spécimens de plus de 900 ans enracinés dans les failles des îles et berges du lac Duparquet.

Sources : MRN. *Ressources et industries forestières - édition 2000*, 2000.  
Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue. *Circuit touristique forestier 2001*, 2001.  
Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale. *Au royaume de la forêt boréale*, 2000.  
Site Internet de la Forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet. <http://web2.uqat.quebec.ca/ferld>

La région, grâce à la qualité du bois que l'on y retrouve, se démarque par sa production de bois d'œuvre et de papier. Auriez-vous su que l'usine de pâte et papier d'Amos produit annuellement près de 200 000 tonnes métriques de papier, soit environ 630 000 km, assez pour faire environ 16 fois le tour de la terre ? Ou que la solidité des poutres de bois LVL produites à Ville-Marie rivalise avec celle de l'acier ? Ou encore, que les produits de l'usine de Témiscaming sont utilisés dans plus de 50 pays ?

## À l'origine de...

*Boréale* vient de *Borée*, dieu de la mythologie grecque, personnifiant le vent du Nord. Le terme «forêt boréale» est synonyme de forêt du Nord ou forêt nordique. Pour plusieurs, ce vocable signifie aussi «grande forêt coniférienne» alors que pour d'autres, c'est la forêt commerciale dont on tire du bois pour fabriquer le papier et le bois d'œuvre.

# Bois d'œuvre et conflit

Le conflit canado-américain sur le bois d'œuvre fait couler beaucoup d'encre en ce moment. Au Québec, 13 000 emplois dépendent de l'exportation de bois d'œuvre aux États-Unis. Parmi ces emplois, combien se trouvent en Abitibi-Témiscamingue ?

2 500 emplois directs, selon Jean Roy, président de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, à la fois en usines et en forêt. Ceux-ci concernent uniquement la production de bois d'œuvre. Une vingtaine de scieries seraient concernées. Ces emplois ne seront pas nécessairement supprimés mais fragilisés, advenant l'imposition de tarifs compensatoires sur le bois destiné à l'exportation. On pourrait penser qu'un quart de travail pourrait être aboli ici, des mises à pieds temporaires pourraient être faites là. Les usines qui réussiront à réduire leurs coûts de production sont celles qui pourront le mieux tirer leur épingle du jeu.

# Sorti des presses



Ministère de l'Environnement. Collection *Aires protégées au Québec : Les provinces naturelles; Contexte, constats et enjeux pour l'avenir; Portrait synthèse des données sur les aires protégées au Québec*, 1999-2000.

Simard, Paule, D. Champagne, L. Magassouba et G. Hébert. *Points de vue sur la violence à l'école La Source*, 2000.

Martel, Serge. *Portrait des initiatives et organismes communautaires jeunesse 12-25 ans, oeuvrant en promotion-prévention*, Comité de mobilisation jeunesse, 2001.

Emploi-Québec. *Consultation sur les problématiques d'intégration en emploi en Abitibi-Témiscamingue - La synthèse*, 2001.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue. *Circuit touristique forestier 2001*, 2001.

Bélanger, Ian. *Projet de forêt multiressource 1998-2000*, MRC Vallée-de-l'Or, 2001.

Tourisme Abitibi-Témiscamingue. *Les actes du forum 12 et 13 décembre 2000, 1er Forum de l'industrie touristique de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2001.

Solidarité rurale Abitibi-Témiscamingue. *Actes du Forum régional sur les journaux communautaires en milieu rural*, 2001.

Ministère des Transports. *Vers le plan de transport... Bilan de sécurité routière*, 2001.

Groupe Éverest. *Perceptions et réalités des entreprises québécoises, Région de l'Abitibi-Témiscamingue*, 2001.

Grenier, Yvon et Brian, Harvey. *Évaluation des éclaircies commerciales en Abitibi*, 2001.

Ces documents sont disponibles pour consultation à l'Observatoire.



Ce bulletin est réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

170, avenue Principale, bureau 102  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7  
Téléphone : (819) 762-0774 Télécopieur : (819) 797-0960  
Courriel : [observatoire@observat.qc.ca](mailto:observatoire@observat.qc.ca)  
Site : [www.observat.qc.ca](http://www.observat.qc.ca)

Agentes de recherche :  
Mariella Collini et Julie Thibeault

Mariella Collini : [mariella@observat.qc.ca](mailto:mariella@observat.qc.ca)  
Julie Thibeault : [julie@observat.qc.ca](mailto:julie@observat.qc.ca)  
Tirage : 650 exemplaires